



Forum régional de Gand – Webinaire

RAPPORT

10.06.2022

CONVENORS	Daphne Renier (Voka) – Alain Muyshondt (AGD&A)
MODÉRATEUR	Anne-Sophie Lammertyn (AGD&A)
SECRÉTAIRE	Kevin Volkaert (AGD&A)
PRÉSENTS	<p>Annys Dimitri (Portmade) Buysse Pascal (Voka Flandre orientale) Bogaert Dries (Balta Industries) Bobrovitchi Michel (Volvo Car Belgium) Casier Sammy (Unilin) Cottignie Johan (Beaulieu Int Group) Cool Christel (AGD&A) Daeninck Birgit (ECS) De Bruycker Luc (NCS Shipping) De Buysscher Wendy (Samsonite Europe) De Coninck Kim (AGD&A) De Keer Christophe (Barry Callebaut Belgium) De Strooper Peggy (AGD&A) De Vuyst Annick (Becton Dickinson) Decaluwe Stefanie (Agristo) Defloo Jeroen (Daikin) Deleyn Eva (Hamann) Depaeppe Charlotte (Alpro) D'Hollander Jef (EY) Dierick Stefanie (North Sea Port) Duyck Caroline (Advionics) Donche Hugo (ECS-2XL) Doudouh Soufian (Oleon) Duchi Pieter (Volvo Group Belgium) Engels Bart (AGD&A) Grenelle Eileen (Pemco International) Gussé Ilse (MCC Verstraete) Hofman Eline (Honda Motor Europe Logistics) Huybers Koen (TDS) Keirse Evelien (TVH) Lameire Kim (Victaulic) Lammertyn Anne-Sophie (AGD&A) Lammertyn Luc (Sioen Industries) Lampe Anja (Construx) Louwage Cathy (ECS) Mahieu Griet (AGD&A) Mennes Ellen (Orac) Merlier Saskia (Barco) Michiels Steven (ICO) Moerman Anita (ArcelorMittal) Mostaert Annelies (TekniPlex) Muyshondt Alain (AGD&A) Pollet Wim (PWC) Pottilius Dirk (Ziegler) Ramos Sara (Bleckmann) Rodeyns Peter (CNH – FCA Services) Ryckbosch Yves (AGD&A) Sarrazyn Jeroen (AGD&A) Smet Ivo (Sentera) Spildooren Peter (ECS-2XL) Strypsteen Nicolas (D+TB) Van Gestel Karl (Sea Tank Terminal) Van de Voorde Tineke (Port d'Anvers-Bruges) Van Cauwenberghe Patrick (Port d'Anvers-Bruges) Van De Candelaere Liesbeth (Sioen)</p>

	Van den Haute Steffy (Jan de Nul) Vanden Doorn Greta (EOC Group) Vandenabeele Nick (Deloitte) Vandeputte Andres (Deny Logistics) Verberckmoes Sophie (BDO) Volkaert Kevin (AGD&A) Wijnen Anja (BRP Europe)
--	--

Ouverture de la réunion

Muysshondt Alain (AGD&A – directeur de centre régional) ouvre le Forum et parcourt l'ordre du jour de cette édition. Ensuite, nous remercions également Daphne Renier (Voka Flandre occidentale) pour la collaboration et nous lui souhaitons beaucoup de succès dans sa nouvelle carrière.

Point 1 de l'ordre du jour : Intro Sioen – Sioen Industries

En tant qu'entreprise hôte, Lammertyn Luc et Van De Candelaere Liesbeth présentent la SA Sioen Industries et la SA Sioen.

Point 2 de l'ordre du jour : MACF

Lammertyn Anne-Sophie explique le point du « mécanisme d'ajustement carbone aux frontières » (CBAM, Carbon Border Adjustment Mechanisme) dans le cadre du pacte vert pour l'Europe. Vous retrouverez toutes les informations à ce sujet dans la présentation jointe.

Point 3 de l'ordre du jour : MASP-C

À la demande de certaines entreprises, Engels Bart (AGD&A) donne une idée claire du calendrier concernant la mise en œuvre des nouvelles applications IT en 2023 et 2024. Les délais présumés peuvent, bien évidemment, être modifiés par la Commission européenne.

Vous retrouverez plus d'informations dans la présentation jointe, où se trouvent également différents liens vers le site web de l'AGD&A et vers la FAQ correspondante.

En ce qui concerne le NCTS Phase 5, une session d'information aura lieu le **23 juin 2022**. Les entreprises intéressées peuvent directement adresser une demande à bart.engels@minfin.fed.be et/ou à forumda@minfin.fed.be

Lammertyn Luc indique qu'il y a eu beaucoup de problèmes dans le NCTS jusqu'à présent (depuis le Brexit). Par exemple, diverses parties logistiques mettent un opérateur comme destinataire sur un document de transit alors qu'il n'y a aucune connaissance ou communication à ce sujet. La nouvelle application NCTS prévoit-elle que si vous êtes mentionné comme partie réceptrice, vous en serez informé ? Nous ne pouvons actuellement pas répondre à la question et Engels Bart la transmettra à l'Administration centrale.

Les questions relatives à la mise en œuvre des nouvelles applications peuvent être adressées à da.mf.es@minfin.fed.be. Ensuite, toutes ces questions seront reprises également dans la FAQ. Veuillez noter que les questions techniques doivent être posées au helpdesk à ce moment-là.

Point 4 de l'ordre du jour : Situation Ukraine-Russie (mise à jour)

Dans ce contexte, Lammertyn Anne-Sophie (AGD&A) passe en revue les mesures prises concernant la guerre Ukraine – Russie/Biélorussie. Ces informations ont été reprises dans une présentation, jointe au présent rapport.

Les responsables du port d'Anvers-Bruges indiquent qu'il y a encore beaucoup de compagnies maritimes qui n'appareillent pas vers la Russie. En revanche, nous utilisons beaucoup plus le continent au moyen de camions et de trains.

Les responsables de North Sea Port indiquent que la Russie est encore un partenaire commercial important et que beaucoup d'importations ont lieu. Nous parlons actuellement de très grandes quantités avec des mesures transitoires (pour le charbon jusqu'au 10.08.2022).

Les formulaires de contrôle (anciennement les demandes d'avis) ne doivent plus obligatoirement être joints à une déclaration, mais ils sont fortement recommandés. Pour la fonction de contrôle et d'arrêt de l'Administration des Douanes et Accises, la délivrance des formulaires de contrôle peut assurer une prise en charge plus rapide et permet de gagner du temps. Veuillez noter que ce sont finalement les autorités compétentes qui effectuent l'évaluation et qui prennent donc une décision (la Région flamande pour les biens à double usage et les biens militaires, le SPF Économie pour tous les autres biens).

Questions :

- Les anciennes lettres de libération sont-elles encore valables ?
Non, elles ne peuvent plus être utilisées.
- Qu'en est-il de l'exportation indirecte via l'Ouzbékistan, par exemple ? Y a-t-il des contrôles supplémentaires lorsque nous vendons à des pays voisins et que ces pays vendent et livrent à leur tour à la Russie ? Y aura-t-il des indications ou documents supplémentaires dans ce cas ?
Ce point devra faire l'objet d'une présentation par Sarrazyn Jeroen (AGD&A) lors de la plateforme de concertation.
- Qu'en est-il des marchandises qu'on souhaite renvoyer en Russie pour une réparation ? Comment s'y prendre ? Il est possible de collecter des informations préalablement et contacter la première ligne avant d'établir effectivement une déclaration PLDA. Les questions de fond relatives aux marchandises peuvent être immédiatement adressées aux autorités compétentes (Région flamande et/ou SPF Économie).

Point 5 de l'ordre du jour : Fusion des ports Zeebruges-Anvers

Dans cette partie, Van Cauwenberghe Patrick explique la fusion des ports de Zeebruges et d'Anvers (de fin avril 2022).

Il ne jouera plus un rôle actif dans les forums régionaux et sera remplacé par Van de Voorde Tineke (relations avec la clientèle du port d'Anvers-Bruges concernant les chargeurs et les expéditeurs), d'une part, et par Van Kesteren-Stefan Kristin (relations avec la clientèle du Port d'Anvers-Bruges au niveau politique), d'autre part.

Point 6 de l'ordre du jour : Divers

Pour conclure ce Forum, les points divers suivants sont discutés par Lammertyn Anne-Sophie (AGD&A) :

- eAEO – notification e-mail
- Les notes régionales de Gand sur le site du Forum national
- Heures d'ouverture de l'ESD de Gand
- Services de contrôle de première ligne – Documents d'origine
- Dossiers des pompistes – remboursement des cliquets
- Succursale Zeebruges – adresses e-mail
- Région de Gand – coordonnées
- Consultation publique de l'UE (consultation des accises sur l'alcool)
- Confirmations d'exportation – administration de la preuve alternative

Le prochain Forum régional aura lieu le vendredi 16.09.2021. Cette édition aura lieu (si possible) à nouveau en présentiel, ce qui implique un appel chaleureux aux entreprises hôtes candidates de Flandre orientale.

Les questions, propositions, idées et suggestions peuvent être transmises **avant le 19.08.2022** à Lammertyn Anne-Sophie (anne-sophie.lammertyn@minfin.fed.be) ou à Buysse Pascal (pascal.buysse@voka.be)